



# **Conseil Municipal**

**Réunion du jeudi 9 avril 2026**

**Commune de Taillecavat**

17 rue de l'Église  
33580 Taillecavat  
05 56 61 64 69

## **Ordre du Jour**

1 – Préparation du Budget Prévisionnel 2026

## 2 – Questions diverses

La séance est ouverte à 21h.

### Participants :

Danièle FOSTIER, Alexandre FANTINO, Katie QUESSETTE, Daniel BRIS, Jeanne- Chantal MOIRE, Daniel COURATIN, Marion AGOSTINI, Gaëtan MAZIERE, Charlotte DELAGE, Damien MIOT.

### 1 – Préparation du Budget Prévisionnel 2026

Pour commencer le conseil municipal doit voter le compte financier 2025.

Mme la Maire sort de la séance et Daniel Bris, conseiller élu le plus ancien nous présente le compte financier 2025 :

<u>VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025</u>		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	Prévu :	117 864,64
	Réalisé :	57 224,62
	Reste à réaliser :	54 886,80
Recettes :	Prévu :	130 153,33
	Réalisé :	27 618,33
	Reste à réaliser :	48 400,00
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	Prévu :	302 366,19
	Réalisé :	211 903,44
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	302 366,19
	Réalisé :	290 075,00
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>		
Investissement :		-29 606,29
Fonctionnement :		78 171,56
Résultat global :		48 565,27

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à TAILLECAVAT

Vote du compte financier 2025 : voté à l'unanimité.

Ensuite, Mme la Maire et les conseillers municipaux préparent le budget pour 2026 :

**Section Fonctionnement : Dépenses**

Charges à caractère général	103 758,15
Charges de personnel et frais assimilés	86 300,00
Atténuations de produits	15 000,00
Autres charges de gestion courante	38 453,00
Charges financières	1 500,00
Dotations aux provisions	300,00
<b>Sous-total dépenses de fonctionnement</b>	<b>245 311,15</b>
<b>Virement de la section d'investissement</b>	<b>42 649,81</b>
<b>TOTAL DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>287 960,96</b>

<b>Section fonctionnement : Recettes</b>	
Atténuations de charges	0,00
Produits des services, domaine et ventes divers	6 000,00
Impôts et taxes	98 945,00
Dotations, subventions et participations	88 844,40
Autres produits de gestion courante	16 000,00
Produits exceptionnels	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations et p.	0,00
<b>Sous-total recettes de fonctionnement</b>	<b>209 789,40</b>
<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>78 171,56</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>287 960,96</b>

<b>Section d'Investissement : Dépenses</b>		<b>Section d'Investissement : Recettes</b>	
Emprunts et dettes assimilés	5 200,00	Dotations, fonds divers et réserves	731,88
Immobilisations incorporelles	0,00	Subventions d'invest reçues	10 025,40
Immobilisations corporelles	12 113,20	Emprunts et dettes assimilés	0,00
Déficit d'investissement reporté	29 606,29	Excédents d'investissement reporté	
		Virement section de fonctionnement	42 649,81
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>46 919,49</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>53 406,29</b>
<b>R.A.R. 2025</b>	<b>54 886,80</b>	<b>R.A.R. 2025</b>	<b>48 400,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>101 806,29</b>	<b>TOTAL</b>	<b>101 806,29</b>

A noter, une provision de 3000€ est prévue pour le remplacement des panneaux d'adresse volés au sein de notre commune.

<b>Détail des subventions annuelles accordées pour 2026</b>	
Association Passerelle	50,00
AIPE Monségur	26,80
Association des Petits Ecoliers	100,00
Association La Feste de Taillecabat	50,00
Coopérative école de Taillecavat	1000,00
Société de chasse	50,00
Association pour le Don du sang	50,00
Lutte contre le cancer	50,00
L'Auberge des 4 pattes	50,00
Prévention routière	30,00
<b>TOTAL</b>	<b>1456,80</b>
<p>Une subvention exceptionnelle de 1000€ est accordée à l'école de Taillecavat pour aider à financer leur sortie scolaire.</p>	

## 2 – Questions diverses

- La boulangerie de Taillecavat ferme lundi 13 avril car elle est vendue. L'état des lieux du logement a été fait avec les locataires sortants et il n'y a pas de travaux à prévoir. Les nouveaux propriétaires de la boulangerie et nouveaux locataire du logement arrivent le 13 avril. La boulangerie rouvrira le mercredi 22 avril.
- Appel aux habitants : nous souhaiterions agréments le site de la Mairie de photos du village. Si vous possédez de vieilles photos de notre village, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous les transmettre par mail à [taillecavat@orange.fr](mailto:taillecavat@orange.fr) ou les porter à la Mairie SVP ?

La séance est levée à 23h.